

EMPLACEMENT RESERVES

N°	OBJET	BENEFICIAIRE
1	aménagement d'un espace de loisirs central desserte de la zone 2AU d'Escherange	commune
2	aménagement d'une piste cyclable entre Escherange et Molange	communauté de communes de Cattenom et environs
3	bouclage de la rue du Berger	commune
4	création d'un chemin	commune
5	Elargissement de la rue des Prés	commune
6		

maître d'ouvrage :
Commune d'Escherange


Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Plan de zonage

Secteur de Molange - planche 2

PLU approuvé par délibération du Conseil municipal du 01/03/2012

Droit de préemption urbain instauré par délibération du Conseil municipal du 01/03/2012 sur l'ensemble des zones Urbaines et A Urbaniser

 emplacement réservé

conduite d'études :
TERRITOIRES DURABLES - CONSEIL
OTE Ingénierie

